



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0196

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Organisation du workshop international sur l'eau "Water 4 Health" - Subvention à la fondation Bullukian

service : Direction générale - Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguét, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Huguét), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert.

Séance publique du 8 juillet 2008**Délibération n° 2008-0196**

commission principale :

objet : **Organisation du workshop international sur l'eau "Water 4 Health" - Subvention à la fondation Bullukian**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La fondation Bullukian (fondation reconnue d'utilité publique dont les missions sont axées sur la culture, la science et la solidarité), REED Expositions France (leader mondial des événementiels professionnels - organisateur du salon Pollutec) et la Communauté urbaine s'associent pour organiser à Lyon, à l'occasion de Pollutec 2008 et en préparation au forum mondial de l'eau 2009, un workshop international sur l'eau "Water 4 Health.

L'ambition :

La fondation Bullukian souhaite organiser à Lyon le premier événement business international de l'eau ainsi que la première plateforme d'innovation européenne sur l'eau.

Or, dans le cadre de son ambition de compter, parmi les 15 premières métropoles européennes, la Communauté urbaine souhaite positionner l'agglomération lyonnaise comme territoire de référence au niveau international sur les cleantech et notamment sur l'eau, thématique à enjeu mondial.

Le terme cleantech concerne l'investissement massif fait vers les nouvelles technologies environnementales ; investissement lié à la croissance de la problématique environnementale. Le secteur du traitement de l'eau apparaît comme un des segments très importants sur lequel la Communauté urbaine a une capacité de différenciation car il s'appuie sur :

- le pôle de compétitivité Axelera, avec des projets d'optimisation de process de dépollution,
- une recherche publique bien positionnée, en partenariat avec la Communauté urbaine et les industriels, avec une reconnaissance au niveau international sur la gestion des eaux pluviales et l'analyse des ultratracés des polluants,
- de fortes compétences internes au sein de la Communauté urbaine - direction de l'eau.

Au niveau mondial, on peut noter, comme éléments de contexte du projet : le Forum mondial de l'eau qui aura lieu en mars 2009 à Istanbul, la présidence française de l'Union européenne en 2008 et l'année 2008 déclarée comme année de l'assainissement.

Les enjeux peuvent être résumés comme suit :

- confirmer le positionnement de l'agglomération lyonnaise, au niveau international, comme territoire d'expertise et d'innovation dans le domaine de l'eau et plus globalement dans les cleantech (pôle de compétitivité Axelera, gestion des eaux pluviales, etc.) ;
- assurer une visibilité du territoire à l'occasion du Forum mondial de l'eau 2009. L'objectif est d'alimenter la contribution française lors de ce forum à Istanbul ;
- développer à travers l'organisation d'un événementiel de référence une offre de service pérenne, créatrice de valeur pour les différents acteurs impliqués : industriels, scientifiques, collectivités, institutions, etc. ;
- consolider l'implantation lyonnaise de Pollutec.

Pour la Communauté urbaine, l'engagement dans ce projet permettra d'identifier des partenaires européens et de pouvoir engager des projets communs, de structurer des relations globales avec les partenaires industriels et de créer un lien fort entre ses compétences de développement économique et de gestion du cycle urbain de l'eau.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine sera la première collectivité française à intégrer le Partenariat français pour l'eau (PFE). Le Partenariat français pour l'eau a été créé le 22 mars 2007, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau et, à la suite du quatrième Forum mondial de l'eau de Mexico en 2006 pour contribuer à relever les défis mondiaux de l'eau et de l'assainissement pour tous au 21^{ème} siècle. Le PFE est présent sur la scène internationale avec ses partenaires des autres pays pour proposer des solutions concrètes et inciter à leur prise en compte effective dans les politiques de l'eau. Le PFE rassemble les acteurs français de l'eau intervenant à l'international : ministères, ONG, entreprises, collectivités territoriales, organismes de bassin et organisations scientifiques et techniques.

Le concept :

Organisation d'un workshop international sur l'eau ("Water 4 Health" Workshop) à l'occasion de Pollutec 2008 (les 2 et 3 décembre 2008), préalable au Forum mondial de l'eau 2009 (mars 2009 à Istanbul).

Le positionnement "Water 4 Health" Workshop : Sciences, Technologies, Finances et marchés, permet de viser trois points principaux :

- une problématique de santé identifiée comme majeure et renvoyant sur des problématiques telles que : les collaborations entre acteurs de l'environnement et de la santé, la solidarité nord-sud et la gestion des problématiques de l'eau en regard des risques de santé (pandémies, émissions polluantes, etc.),
- un contenu orienté sur deux axes principaux : l'innovation vers les marchés et les tendances du marché (un retour des collectivités européennes et une vision du déploiement des marchés émergents et de croissance, notamment : l'Inde, l'Asie, le Moyen-Orient et le Maghreb, etc.),
- un format opérationnel facilitant les échanges entre opérateurs, fournisseurs, clients et principaux acteurs impliqués par la thématique "eau et santé".

Les cibles et objectifs du concept sont les suivants :

- la mobilisation de décideurs, à l'échelle internationale, représentant les acteurs clés de l'eau et de la santé (300 personnes) :
 - . industriels et collectivités opérateurs de l'offre et de la demande à l'échelle des territoires,
 - . scientifiques, entrepreneurs et industriels pour l'innovation,
 - . réseaux collaboratifs de recherche et développement, ONG et acteurs connexes (financeurs, immobiliers, planificateurs urbains, etc.) ;
- la formalisation d'un document de référence des collectivités et industriels européens à destination du Forum mondial de l'eau (mars 2009 à Istanbul), notamment sur les thématiques suivantes : la solidarité internationale nord-sud, l'assainissement, les infrastructures, etc. ;
- le développement et l'établissement à terme (2^o phase du projet) d'une plateforme collaborative, permettant :
 - . un soutien opérationnel à l'innovation et à l'entrepreneuriat européen à destination des métiers de l'eau (comme cela se fait déjà en Israël, à Singapour ou aux USA),
 - . un suivi des besoins des grandes collectivités européennes et un centre de ressources à destination des industriels et collectivités sur les meilleures pratiques et l'évolution des attentes, pour une optimisation de l'efficacité dans la coordination des rôles publics et privés.

Les partenariats à mettre en œuvre impliqueraient tous les grands acteurs du domaine de l'eau (Véolia, Suez Environnement, etc.) et de la santé, de niveau international, dans l'organisation et la mise en place de cette démarche de développement. Les acteurs internationaux de la finance, de l'entrepreneuriat et du conseil seraient également sollicités. Il en est de même pour les organismes ou collectivités publics : la Commission européenne, l'Etat, la région Rhône-Alpes et le département du Rhône.

La Communauté urbaine participerait aux frais d'organisation du projet pour un montant de 150 000 € sur la base d'un budget global prévisionnel arrêté à 625 000 € (soit une participation de 24 % du budget prévisionnel).

Outre la participation communautaire, le financement du workshop serait assuré par REED Expositions France (location de salles, communication, etc.) et des partenaires publics et privés (en cours de sollicitation).

Ainsi, dans le cadre de ce projet global, au titre de cette première collaboration, une première convention à signer entre la Communauté urbaine et la Fondation Bullukian préciserait les conditions d'organisation, le budget et le partage des risques financiers du workshop international sur l'eau « Water 4 Health ».

Cette première convention concernerait :

- les actions menées pour l'organisation du workshop du "Water 4 Health" lors de Pollutec 2008,
- la rédaction d'un document de référence des collectivités et industriels européens à destination du Forum mondial de l'eau 2009 : document issu des études préalables et des débats organisés lors du workshop.

Ainsi, la Communauté urbaine pourrait être amenée à apporter un éventuel soutien financier supplémentaire (en cas de défaillance des partenaires), par avenant à la convention, d'un montant de 150 000 €.

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

1° - Accepte le dossier qui lui est soumis.

2° - Approuve la participation financière et les engagements communautaires sur la base d'un montant de 150 000 € au titre des frais d'organisation du workshop international sur l'eau : "Water 4 Health".

3° - Autorise monsieur le président à signer la première convention à intervenir entre la Communauté urbaine et la Fondation Bullukian au titre de l'organisation et du financement du projet "Water 4 Health".

4° - La participation initiale de la Communauté, à hauteur de 150 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté - budget annexe des eaux - au titre des exercices 2008 et 2009 - fonction 1 111 - compte 674 300 subvention exceptionnelle - au titre de la section d'exploitation.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.